

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCKH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

#### **EXCUSES :**

LA SEANCE EST OUVERTE

**2ADI - Programme d'actions 2009 - Subvention de la Communauté Urbaine -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Agence Aquitaine de Développement Industriel (2ADI), a été créée en 2005 en vue de développer les stratégies de filières, d'industrie globale de projets, d'activité industrielle et de l'emploi. Elle est aussi chargée d'attirer les investisseurs sur le territoire de l'agglomération et d'accompagner les entreprises en difficulté et en mutation. Enfin, elle a pour rôle de procéder à l'intégration dans les projets territoriaux.

Après une année 2008 perturbée par l'évaluation des pôles de compétitivité et la fin de la première triennalité des contrats de pôle, l'Agence a du subir de nouvelles élections des conseils d'administration dans les 3 pôles qu'elle gère, et a du établir une nouvelle stratégie pour chacun.

Le programme d'actions de 2ADI pour l'année 2009 s'articule autour des actions suivantes :

**1- Optique lasers :**

Le projet structurant Alphanov monté au sein de 2ADI, est maintenant un centre opérationnel qui permet au pôle de prendre une nouvelle orientation vers l'application des technologies de l'optique et des lasers. Ainsi, l'adoption de plans de développement pour les secteurs de la santé, de la mécanique et des industries agro-alimentaires en 2008 devraient commencer à porter leurs fruits en 2009 et générer des suivis de projets de coopération par le pôle.

Après le lancement en juin 2009 d'une plate-forme « laser et médecine », cœur du plan d'actions vers des applications dans le secteur de la santé, 2ADI soumettra prochainement ce projet à l'appel d'offres de la DIACT(cadrage deses). Ce projet mobilisera des compétences de l'agence tout comme l'avait fait à une plus grande échelle la création d'ALPHANOV.

## **2- Les biotechnologies :**

Le rapprochement des secteurs de la pharmacie et de l'agro-alimentaire n'est pas au niveau attendu et l'agence devra veiller à ce que, face à chaque problème, la solution d'embauche de personnes ne cache pas une carence et à savoir utiliser les moyens communs mis à disposition par l'agence.(apprentissage de la gouvernance du pôle à prendre en compte).

## **3- L'aéronautique Espace et systèmes embarqués :**

En 2007, l'agence s'était fortement impliquée dans l'étude de l'émergence d'une filière « composites ». ACME a été repris par le CEAT et Airbus à Toulouse, et l'action COMUT a permis de sensibiliser les PMI aux techniques et aux marchés. Quelques projets ont suivi. Le marché des produits en composites s'est subitement internationalisé, notamment par la prise en compte de la parité €/\$. Les projets régionaux d'ATA et d'Adour composites sont les seuls émergents du plan régional dans lesquels 2ADI participera.

En 2009, avec la refonte de la gouvernance d'Aerospace Valley contraindra 2ADI à s'impliquer davantage dans la gestion du pôle.

L'agence entreprendra un plan d'actions envers l'association AEROTEC qui visera à intensifier la prospection et la capture de projets, avec pour objectif l'équilibre du développement par l'innovation dans les deux régions concernées.

Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée avec l'UIMM pour une action collective intitulée « croissance PMI » à laquelle un ingénieur de 2ADI sera dédié. Ce dernier sera chargé de prospecter les entreprises afin de recenser leurs moyens, potentiels et marchés liés aux futurs programmes de l'aéronautique(A350, A3X,Falcon,...), afin de capter du travail pour les PMI de la région.

## **4- Les entreprises en difficulté :**

Du fait de la conjoncture économique actuelle , un certain nombre d'entreprises sont en situation d'alerte et d'autres de dépôt de bilan. Ainsi, en 2009, on pourrait atteindre 200 dépôts d'entreprises industrielles. Or, la capacité de 2ADI est de traiter 60 à 70 dossiers, ce qui va la contraindre à accroître son potentiel d'intervention.

## **5- L'attractivité et la prospection :**

Avec le recrutement d'un ingénieur en 2008, les actions de prospection d'activité et de projets internes ont pu se développer en 2009, en association avec un cabinet spécialisé pour une action de prospection ponctuelle en Espagne pour l'ensemble du réseau d'accueil départemental. Dans le cadre de la recherche d'autres cibles, ce cabinet est intervenu en partage avec l'Aéroparc.

Pour la réalisation de son programme d'actions 2009, l'agence 2ADI a sollicité auprès de la Communauté Urbaine une subvention à hauteur de 50 000 euros pour un budget prévisionnel de 2 195 000 euros comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats études	76 000	Prestations de services	460 000
Sous-traitance	39 000	Etat	1 250 000
Locations	26 000	CRA	96 000
Maintenance	60 000	CUB	50 000
Assurances	2 000	Feder	202 500
Rémunérations	410 000	Cotisations	136 500
Déplacements	42 000		
Frais divers	25 000		
Cotisations	120 000		
Charges personnel	1 355 000		
Dotations aux amortissements	40 000		
<b>TOTAL</b>	<b>2 195 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 195 000</b>

Il vous est donc demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** que le montant de la subvention de fonctionnement à régler à l'Agence Aquitaine de Développement (2ADI) au titre de l'année 2009 est fixé à 50 000 €, pour un montant de dépenses subventionnable de 2 195 000 €,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée fixant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Le montant de la dépense sera imputé sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, Fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 27 NOVEMBRE 2009